

Celyad annonce ses résultats opérationnels et financiers 2016 et les événements importants attendus en 2017

Premier essai clinique évaluant la thérapie cellulaire CAR-T NKR-2 conclu avec succès et présentant de bons résultats de sécurité et des premiers signaux inattendus d'activité clinique aux faibles niveaux de dose testés.

Solide position de trésorerie qui devrait permettre le financement de tous les programmes cliniques de la société jusque mi-2019.

Événements marquants de 2016

- Premier essai de Phase I évaluant les cellules CAR-T NKR-2, chez des patients souffrant d'AML ou de MM, conclu avec succès. Sécurité des cellules CAR-T NKR-2 confirmée et premiers signaux inattendus d'activité clinique observés chez les patients souffrant d'AML ou de MM.
- Signature d'accords de collaboration stratégique avec ONO Pharmaceuticals et l'Institut Curie pour le développement des programmes de Celyad en immuno-oncologie.
- Accord des autorités réglementaires belges pour initier l'étude de Phase I THINK en Belgique.
- Publication des données à 9 mois de l'essai CHART-1. Les résultats de cet essai Européen de Phase III évaluant la thérapie cellulaire C-Cure® indiquent que les critères primaires d'évaluation n'ont pas été atteints.
- Solide position de trésorerie : 82,6 millions d'euros au 31 décembre 2016.

Orientations et principales étapes clés pour 2017

- Lancement de l'étude THINK aux Etats-Unis au premier trimestre 2017.
- Lancement de l'étude SHRINK (Etats-Unis/Europe) au second trimestre 2017.
- Lancement de l'étude LINK (Europe) au troisième trimestre 2017.
- Résultats de la première phase de l'étude THINK à dose croissante attendus au dernier trimestre 2017.

Mont-Saint-Guibert, Belgique - Celyad (Euronext Bruxelles et Paris, et NASDAQ : CYAD), leader dans la découverte et le développement de thérapies cellulaires spécialisées, fait aujourd'hui le point sur ses développements récents et les états financiers consolidés clôturés

au 31 décembre 2016, conformément aux normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'union Européenne (« IFRS »).

Commentant les résultats de l'année 2016, Christian Homsy, CEO de Celyad, déclare :
« L'année 2016 a été riche en défis pour la société. Au cours de cette période, *notre portefeuille CAR-T a mûri et nous avons renforcé notre expertise en immuno-oncologie. D'une entreprise axée sur les maladies cardiovasculaires, nous sommes devenus l'une des sociétés les plus prometteuses dans le domaine des cellules CAR-T.*»

Conférence téléphonique - Détails

Une conférence téléphonique sera tenue le jeudi 23 mars 2017 à 14h00 (CET) / 8:00 am (EST) pour présenter les résultats financiers. Christian Homsy, CEO, et Patrick Jeanmart, CFO, feront une brève présentation suivie d'une séance de questions-réponses.

Instructions pour rejoindre la conférence téléphonique :

10 minutes avant le début de la conférence téléphonique, veuillez composer l'un des numéros suivants :

- Numéro standard international pour les participants : +44 (0) 1452 560304
- Numéros locaux pour les participants :
 - Belgique 024017052
 - France 0170700785
 - Royaume-Uni 08448719299
 - Pays-Bas 0207133453
 - États-Unis 16316215256

Le code d'accès à la conférence téléphonique est **ID 87117681**

Si vous rencontrez des problèmes pour rejoindre la conférence téléphonique et nécessitez l'aide de l'opérateur, veuillez composer : *0.

Résultats Opérationnels et Financiers 2016

L'année 2016 a été riche en défis pour Celyad, avec la réorientation stratégique de la Société vers l'immuno-oncologie et l'assimilation des données CHART-1 dans notre programme cardiovasculaire. En avril 2016, la Société a décidé de concentrer toutes ses ressources sur ses programmes d'immuno-oncologie et de poursuivre le développement de C-Cure® avec un partenaire.

Du point de vue opérationnel, la société a terminé avec succès l'étude CM-CS1, le premier essai clinique mené avec nos cellules CAR-T NKR-2 chez des patients réfractaires ou récidivants, atteints de Leucémie Myéloïde Aiguë (LMA) ou de Myélome Multiple (MM). Aucun problème de sécurité n'a été rapporté à ce jour et des premiers signes inattendus d'activité clinique ont été observés chez des patients souffrant de LMA comme de MM et ce, en dépit des faibles doses administrées.

Du point de vue financier, grâce à l'introduction en Bourse réalisée au NASDAQ en juin 2015, la société dispose d'une position de trésorerie confortable de plus de 82 millions d'euros à la fin 2016. La Société estime disposer des fonds nécessaires au financement de tous ses programmes cliniques et de ses autres besoins jusqu'à la mi-2019.

Evénements opérationnels et financiers importants de 2016 identifiés par le Conseil d'administration de la Société :

Développement clinique en oncologie

- En mars, Celyad a substantiellement renforcé notre portefeuille de propriété intellectuelle allogénique avec l'octroi par l'USPTO du brevet américain n° 9.273.283. Ce brevet confère à Celyad une large protection quant à sa méthode propriétaire de production des cellules T humaines qui sont développées pour devenir des cellules T TCR-déficientes exprimant un récepteur antigénique chimérique (CAR).
- Toujours en mars, la société a signé un accord de collaboration stratégique avec l'unité d'immuno-oncologie de l'Institut Curie (en France) pour le développement de notre programme d'oncologie. Le partenariat exploitera l'expertise de premier plan de l'Institut Curie ainsi que son savoir-faire de pointe en matière de développement translationnel, préclinique et clinique dans le domaine de l'immunologie et de la biologie du cancer.
- En juillet, Celyad a annoncé la signature d'un accord de licence exclusive avec le leader japonais de l'immuno-oncologie, ONO Pharmaceutical Co. Ltd., pour le développement et la commercialisation de l'immunothérapie allogénique CAR-T NKR-2 de Celyad au Japon, en Corée et à Taïwan. Par ailleurs, Celyad a également accordé à ONO une option exclusive de licence pour son produit CAR-T NKR-2 autologue sur les territoires d'ONO.

La valeur totale de cet accord s'élève à 282 millions d'euros (311,5 millions de dollars) auxquels s'ajouteront des royalties à deux chiffres sur le chiffre d'affaires net dans les territoires d'ONO.

- En septembre, la société a conclu l'essai de Phase I CAR-T NKR-2 avec un suivi de sécurité positif sur toutes les cohortes de niveau de dose. Aucun problème de sécurité, ni aucun événement relatif à la toxicité de la thérapie n'ont été rapportés après le suivi de sécurité à 21 jours du dernier patient enrôlé au quatrième niveau de dose. Cet essai clinique de Phase I visait à évaluer l'innocuité et la faisabilité des cellules CAR-T NKR-2 chez les patients souffrant de Leucémie Myéloïde Aiguë (LMA) et de Myélome Multiple (MM). Les données d'essai de Phase I (présentées à l'assemblée annuelle de *l'American Society of Hematology*) démontrent l'innocuité du médicament ainsi que sa bonne tolérance au niveau de dose le plus élevé en date (3×10^7 cellules). Elles démontrent aussi des signaux d'efficacité précoces, y compris une espérance de vie prolongée chez des patients souffrant de LMA comme de MM.
- En novembre, les autorités réglementaires belges ont autorisé l'ouverture de l'essai THINK en Belgique. THINK (THERapeutic Immunotherapy with NKR-2) est une étude de Phase I ouverte et multicentrique visant à évaluer la sécurité et l'activité clinique de cellules CAR-T NKR-2 autologues, via de multiples administrations dans sept cancers réfractaires, dont cinq tumeurs solides (cancer colorectal, des ovaires, de la vessie, du sein (triple négatif) et du pancréas) et deux tumeurs hématologiques (Leucémie Myéloïde Aiguë et Myélome Multiple).

Développement clinique en cardiologie

- En juin, Celyad a présenté les données relatives au critère d'évaluation primaire de l'étude CHART-1 après 9 mois. Les résultats de l'essai clinique européen de Phase III CHART-1 évaluant la thérapie cellulaire C-Cure® n'ont pas rencontré le critère d'évaluation primaire. Cependant, une tendance statistiquement significative a été observée dans un sous-ensemble de patients représentant 60% de la population de l'étude CHART-1 (segmentation fondée sur le Volume Télé-Diastolique (VTD) pour lequel le critère d'évaluation primaire a été atteint ($p = 0,015$).

Événements Corporate

- Nomination de dix experts internationaux de premier plan en immuno-oncologie au sein du Conseil scientifique de la Société, ainsi que de cadres et d'un administrateur en Belgique et aux États-Unis pour renforcer la direction du groupe.
- Démission du Prof. Williams Wijns et de M. Danny Wong du Conseil d'administration de Celyad.

Évènements financiers

- Accord avec ONO Pharmaceutical pour une valeur totale de 282 millions d'euros (311,5 millions de dollars) auxquels s'ajouteront des royalties à deux chiffres sur le chiffre d'affaires net dans les territoires d'ONO (Japon, Corée et Taïwan).
- Trésorerie et placements de trésorerie de 82,6 millions d'euros au 31 décembre 2016.

Principaux événements survenus post-clôture de l'exercice 2016

L'élan généré par les progrès que la société a réalisés en 2016 continue en ce début d'année 2017, notamment en oncologie, programme sur lequel le Groupe a identifié les événements suivants :

- Le bureau américain des brevets et des marques commerciales (US Patent and Trademark Office - USPTO) a décidé de confirmer la validité du brevet américain n° 9.181.527 de Celyad relatif aux cellules T primaires humaines allogéniques qui sont développées pour être TCR-déficientes et exprimer un récepteur antigénique chimérique (CAR). Le brevet américain n° 9.181.527 de Celyad, et plus précisément sa revendication 1, avait été remis en cause par un tiers anonyme via une procédure de réexamen *ex parte*. La demande de réexamen *ex parte* avait été déposée le 10 février 2016. Le 24 mars 2016, l'USPTO a rendu une décision autorisant le réexamen *ex parte* de la revendication 1. La décision finale de cette procédure *ex parte*, délivrée le 6 janvier 2017, confirme la validité du brevet et ne peut faire l'objet d'aucun appel.
- Le 14 mars 2017, le bureau américain des brevets et des marques commerciales (US Patent and Trademark Office - USPTO) a rejeté une nouvelle demande de réexamen du brevet américain de Celyad relatif à la production de cellules CAR-T allogéniques conçues pour être déficientes en TCR, confirmant, une fois de plus la validité du brevet.

Rapport annuel 2016

Celyad publiera son rapport annuel sur les états financiers audités consolidés clôturés au 31 décembre 2016 le ou autour du 4 avril 2017. Le commissaire, PwC Réviseurs d'Entreprises SCCRL, représenté par Patrick Mortroux, a confirmé que ses travaux de révision, qui sont terminés quant au fond, n'ont pas révélé d'inexactitude significative dans le projet des comptes consolidés, et que les informations comptables reprises dans le communiqué annuel concordent, à tous égards importants, avec ledit projet des comptes dont elles sont extraites.

FIN

État consolidé de la situation financière

| (en milliers d'€) | Pour l'exercice terminé le 31 décembre | |
|--|--|----------------|
| | 2016 | 2015 |
| ACTIFS NON COURANTS | 53.440 | 50.105 |
| Immobilisations incorporelles | 49.566 | 48.789 |
| Immobilisations corporelles | 3.563 | 1.136 |
| Investissements comptabilisés via la méthode mise en équivalence | - | - |
| Autres actifs non courants | 311 | 180 |
| ACTIFS COURANTS | 85.367 | 109.419 |
| Créances commerciales et autres créances | 1.359 | 549 |
| Subventions à recevoir | - | 104 |
| Autres actifs courants | 1.420 | 1.254 |
| Placements de trésorerie | 34.230 | 7.338 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 48.357 | 100.175 |
| TOTAL ACTIFS | 138.806 | 159.525 |
| FONDS PROPRES | 90.885 | 111.473 |
| Capital social | 32.571 | 32.571 |
| Primes d'émission | 158.010 | 158.010 |
| Autres réserves | 24.329 | 21.205 |
| Pertes cumulées | (124.026) | (100.313) |
| PASSIFS NON COURANTS | 36.646 | 36.562 |
| Emprunts bancaires | 536 | |
| Locations Financements | 381 | 427 |
| Avances à rembourser | 7.330 | 10.484 |
| Contreparties éventuelles à payer | 28.179 | 25.529 |
| Avantages postérieurs à l'emploi | 204 | 121 |
| Autres passifs non courants | 16 | |
| PASSIFS COURANTS | 11.275 | 11.490 |
| Emprunts bancaires | 207 | |
| Locations Financements | 354 | 248 |
| Avances à rembourser | 1.108 | 898 |
| Dettes commerciales | 8.098 | 8.576 |
| Autres passifs courants | 1.508 | 1.768 |
| TOTAL DU PASSIF ET FONDS PROPRES | 138.806 | 159.525 |

État consolidé du résultat global

| (en milliers d'€) | Pour l'exercice terminé le 31 décembre | |
|---|--|-----------------|
| | 2016 | 2015 |
| Chiffre d'affaires | 8.523 | 3 |
| Coût des ventes | (53) | (1) |
| Marge Brute | 8.471 | 2 |
| Frais de Recherche et Développement | (27.675) | (22.766) |
| Frais généraux et administratifs | (9.744) | (7.230) |
| Autres produits d'exploitation | 3.340 | 322 |
| Perte opérationnelle | (25.609) | (29.672) |
| Produits financiers | 2.204 | 542 |
| Charges financières | (207) | (236) |
| Quote-part dans le résultat de la société mise en équivalence | - | 252 |
| Perte avant impôts | (23.612) | (29.114) |
| Charges d'impôts | 6 | - |
| Perte de la période | (23.606) | (29.114) |
| Perte par actions diluées et non diluées (in €) ^[1] | (2,53) | (3,43) |
| Autres éléments du résultat global | | |
| Eléments qui ne seront pas reclassés au compte de résultat | (107) | 16 |
| Réévaluation des obligations de pensions | (107) | 16 |
| Eléments susceptibles d'être reclassés en compte de résultat | 277 | 485 |
| Ecart de conversion | 277 | 485 |
| Autres éléments de la perte globale de la période, nette d'impôts | 170 | 501 |
| Perte globale totale de la période | (23.436) | (28.613) |
| Perte globale totale de la période attribuable aux actionnaires ^[1] | (23.436) | (28.613) |

Tableau de variation des fonds propres consolidés

| (en milliers d'€) | Capital social | Primes d'émission | Autres réserves) | Pertes cumulées | Total des Fonds Propres |
|---|----------------|----------------------|---------------------|--------------------|-------------------------------|
| Solde au 1er janvier 2015 | 24.615 | 53.302 | 19.982 | (71.215) | 26.684 |
| Augmentation du capital en numéraire | 7.607 | 112.104 | - | - | 119.711 |
| Augmentation de capital (acquisition Oncyte) | 326 | 3.126 | - | - | 3.452 |
| Exercices des warrants | 23 | 196 | - | - | 219 |
| Paiements fondés sur des actions | - | 59 | 736 | - | 795 |
| Coûts des augmentations du capital | - | (10.776) | - | - | (10.776) |
| Montant total des transactions effectuées avec les actionnaires, comptabilisées directement dans les fonds propres | 7.956 | 104.709 | 736 | 0 | 113.401 |
| Perte de l'année | - | - | - | (29.114) | (29.114) |
| Ecart de conversion | - | - | 487 | - | 487 |
| Réévaluation des obligations de pensions | - | - | - | 16 | 16 |
| Perte globale totale de la période | 0 | 0 | 487 | (29.098) | (28.611) |
| Solde au 1er janvier 2016 | 32.571 | 158.010 | 21.205 | (100.313) | 111.473 |
| Augmentation du capital en numéraire | | | | | |
| Augmentation du capital par apport (Acquisition Oncyte) | | | | | |
| Exercices de warrants | | | | | |
| Paiements fondés sur des actions | | | 2.848 | | 2.848 |
| Coûts des augmentations du capital | | | | | |
| Montant total des transactions effectuées avec les actionnaires, comptabilisées directement dans les fonds propres | 0 | 0 | 2.848 | 0 | 2.848 |
| Perte de l'année | | | | (23.606) | (23.606) |
| Ecart de conversion | | | 277 | | 277 |
| Réévaluation des obligations de pensions | | | | (107) | (107) |
| Perte totale globale de la période | 0 | 0 | 277 | (23.713) | (23.436) |
| Solde au 31 décembre 2016 | 32.571 | 158.010 | 24.330 | (124.026) | 90.885 |

Tableau des flux de trésorerie consolidés

| (en milliers d'€) | Pour l'exercice terminé le 31 décembre | |
|--|--|-----------------|
| | 2016 | 2015 |
| Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles | | |
| Perte nette de la période | (23.606) | (29.114) |
| Ajustements non monétaires | | |
| Amortissement sur immobilisations corporelles | 760 | 273 |
| Amortissement sur immobilisations incorporelles | 756 | 760 |
| Avantages postérieurs à l'emploi | (24) | (45) |
| Déconsolidation de C3BS Asia Ltd. | - | 60 |
| Changement en juste valeur des contreparties éventuelles à payer | 1.633 | - |
| Changement de juste valeur des avances récupérables | (2.154) | (84) |
| Produits des subventions et avances | (3.003) | (1.647) |
| Impact taux de change sur les états financiers | (144) | (21) |
| Paielements fondés sur des actions | 2.847 | 795 |
| Évolution du fonds de roulement | | |
| Créances commerciales, autres créances | (1.018) | 653 |
| Dettes commerciales, autres dettes et provisions | (740) | 1.066 |
| Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles | (24.692) | (27.303) |
| Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement | | |
| Investissements en immobilisations corporelles | (1.687) | (811) |
| Investissements en immobilisations incorporelles | (95) | (27) |
| Cessions d'immobilisations | 78 | |
| Acquisition de placements de trésorerie | (34.230) | (5.000) |
| Produits des placements de trésorerie | 7.338 | 333 |
| Acquisition de BMS SA | (1.560) | - |
| Acquisition de Oncyte LLC | - | (5,186) |
| Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissements | (30.157) | (10.691) |
| Flux de trésorerie provenant des activités de financement | | |
| Produits des emprunts | 1.165 | 451 |
| Remboursement des locations-financement | (399) | (188) |
| Augmentation de capital et exercice des warrants | - | 109.154 |
| Obtentions d'avances récupérables et autres subventions | 3.107 | 1.647 |
| Remboursement des avances | (842) | (529) |
| Flux de trésorerie net provenant des activités de financement | 3.031 | 110.535 |
| Trésorerie nette et équivalents de trésorerie en début de période | 100.174 | 27.633 |
| Variations nettes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | (51.818) | 72.542 |
| Trésorerie nette et équivalents de trésorerie en fin de période | 48.357 | 100.175 |

À propos de Celyad

Celyad est une société biopharmaceutique de stade clinique spécialisée dans le développement de thérapies cellulaires. La Société utilise son expertise en développement cellulaire pour cibler le cancer. La plateforme NKR-T de Celyad se base sur des Lymphocytes T que l'on modifie afin de les pousser à exprimer un Récepteurs de Cellules Tueuses Naturelles (NK). Cette technologie offre un potentiel thérapeutique très large, tant dans les tumeurs solides que sanguines. CAR-T NKR-2 est le produit candidat phare de Celyad en oncologie. Cette thérapie a fait l'objet d'une première étude clinique de Phase I visant à évaluer la sécurité du produit chez des patients souffrant de deux types de cancer du sang, la Leucémie Myéloïde Aigüe (LMA) ou de Myélome Multiple (MM), Cette étude s'est terminée avec succès en septembre 2016. Celyad a été fondée en 2007. La Société est basée à Mont-Saint-Guibert, en Belgique, et à Boston, aux Etats-Unis. Les actions de Celyad sont cotées sur Euronext Bruxelles et Euronext Paris sous le symbole CYAD. Les ADS sont cotés sur le NASDAQ Global Select Market sous le symbole « CYAD ».

Pour en savoir plus sur Celyad, rendez-vous sur www.celyad.com

À propos de l'étude THINK

THINK (**TH**erapeutic **I**mmunotherapy with **NKR-2**) est une étude de Phase I multicentrique internationale (Europe/Etats-Unis) à dose multiple, visant à évaluer la sécurité et l'activité clinique de cellules CAR-T NKR-2 autologues, L'étude couvre sept indications dont cinq tumeurs solides (cancer colorectal, des ovaires, du sein et du pancréas) et deux tumeurs hématologiques (leucémie myéloïde et myélome multiple). L'étude portera sur trois niveaux de doses qui seront ajustés en fonction du poids du patient et qui démarreront à 3×10^8 pour ensuite atteindre 1×10^9 et finalement 3×10^9 de cellules CAR-T NKR-2 injectées. À chaque niveau de dose, les patients recevront trois injections successives de cellules CAR-T NKR-2 et ce, à deux semaines d'intervalle, La partie à dose croissante de l'étude portera sur 24 patients tandis que la phase d'expansion de l'étude recrutera 86 patients supplémentaires.

À propos de la plateforme cellulaire NKR-T de Celyad

Celyad met au point une plateforme cellulaire CAR-T unique, utilisant un Récepteur de Cellules Tueuses Naturelles (NK) transduit sur des lymphocytes T. La plateforme cible un large éventail de tumeurs solides et hématologiques. Contrairement aux approches CAR-T classiques, qui ne ciblent qu'un seul type d'antigène tumoral, les récepteurs de cellules tueuses naturelles (NK) permettent à un récepteur unique de reconnaître de multiples antigènes tumoraux.

Le principal produit candidat de Celyad, CAR-T NKR-2, est un lymphocyte T CAR que l'on a modifié afin qu'il exprime un récepteur humain de cellules NK : le récepteur activateur NKG2D. CAR-T NKR-2, déclenche la destruction des cellules cancéreuses lorsqu'il se lie à l'un des huit types de ligands dont on sait qu'ils sont surexprimés par plus de 80 % des tumeurs.

Les résultats précliniques indiquent que CAR-T NKR-2 a des mécanismes d'action multiples qui vont au-delà de la destruction directe des cellules cancéreuses. CAR-T NKR-2 inhibe les mécanismes qui permettent aux tumeurs de se soustraire au système immunitaire, active et recrute des cellules immunitaires anti-tumorales et bloque l'apport de sang à la tumeur. Ces mécanismes induisent une réponse immunitaire adaptative, c'est-à-dire au développement d'une mémoire immunitaire spécifique et durable contre les antigènes des tumeurs ciblées.

Contrairement aux approches thérapeutiques CAR-T traditionnelles, et sur le fondement d'études précliniques, le programme CAR-T NKR-2 actuel de Celyad n'utilise pas de traitement préparatoire qui diminue les lymphocytes, ce qui évite les toxicités associées à la chimiothérapie et préserve l'intégrité du système immunitaire.

Celyad travaille à la fois au développement d'une approche autologue et allogénique de CAR-T NKR-2. Dans le cadre de l'approche CAR-T NKR-2 autologue, Celyad prélève les propres lymphocytes T du patient et les programme pour exprimer le NKG2D afin de cibler efficacement les cellules cancéreuses. Dans l'approche allogénique de Celyad, des lymphocytes T de donneurs sains sont programmés pour exprimer aussi des molécules inhibitrices des récepteurs des lymphocytes T (TCR Inhibitory Molecules - TIM), afin que les cellules reprogrammées du donneur ne soient pas rejetées par les tissus sains du patient (maladie du greffon contre l'hôte).

La recherche préclinique sous-jacente à cette technologie a été initialement réalisée à Dartmouth College par le Docteur Charles Sentman et a fait l'objet de nombreuses publications dans des journaux scientifiques.

Pour plus d'informations, contactez :

Pour l'Europe : Consilium Strategic Communications

Chris Gardner et Chris Welsh - T: +44 (0)20 3709 5700 – celyad@consilium-comms.com

Pour la France : NewCap

Pierre Laurent et Nicolas Mérieux - T: + 33(0)1 44 71 94 94 - celyad@newcap.eu

Pour la Belgique : Comfi

Gunther De Backer et Sabine Leclercq - T.: +32 (0)2 290 90 90 – celyad@comfi.be

Pour les États-Unis : Stern Investor Relations

Will O'Connor and Michael Schaffzin – T.: +1 212.362.1200 – celyad@sternir.com

Pour vous abonner à la lettre d'information de Celyad, rendez-vous sur

www.celyad.com

 **Retrouvez-nous sur Twitter @CelyadSA**

Déclarations prévisionnelles

En plus des faits historiques ou des déclarations de condition actuelle, le présent communiqué présente des déclarations prévisionnelles, incluant des déclarations au sujet de la sécurité et de la faisabilité potentielles de la thérapie cellulaire CAR-T NKR-2 et du potentiel clinique, en général, de la plateforme technologique de la Société ainsi que le calendrier de futurs essais cliniques, qui expriment les attentes et projections de la Société pour l'avenir et impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et des hypothèses pouvant déboucher sur des résultats ou événements réels sensiblement différents de ceux présentés ou suggérés par lesdites déclarations prévisionnelles. Ces déclarations prévisionnelles doivent par ailleurs être considérées à la lumière de facteurs importants pouvant déboucher sur des résultats ou événements réels sensiblement différents des prévisions, ceci incluant les risques liés à la conduite d'essais cliniques : le risque que la sécurité, la bioactivité, la faisabilité et/ou l'efficacité démontrées dans les études cliniques précoces ou précliniques ne soient pas répétées dans les études suivantes ; les risques associés au dépôt dans les temps et agrément de tous dossiers d'autorisation administrative, lancement et achèvement satisfaisants d'études cliniques, dont les études cliniques de Phase I sur programme CAR-T NKR-2, résultats cliniques complémentaires validant le recours aux cellules souches autologues adultes pour le traitement de l'insuffisance cardiaque ischémique et la thérapie cellulaire autologue CAR-T afin de traiter les maladies cancéreuses, conformité à tous types d'exigences réglementaires et autres, et intervention d'organismes réglementaires et autres instances gouvernementales, obtention, maintien et protection de la propriété intellectuelle, capacité de la Société à se prémunir de contrefaçons en faisant prévaloir ses brevets et à défendre son portefeuille de brevets contre



toute contestation de tiers, concurrence d'autres entreprises mettant au point des produits à des fins comparables, capacité de la Société à gérer ses dépenses d'exploitation, capacité de la Société à obtenir des fonds supplémentaires pour financer ses activités et établir et maintenir ses alliances commerciales stratégiques et à prendre de nouvelles initiatives commerciales. Une liste et une description plus complète de ces risques, incertitudes et autres risques potentiels peuvent être trouvés dans les rapports et soumissions déposés par la Société auprès de la Securities and Exchange Commission, et notamment dans le rapport annuel 20-F déposé à la SEC le 8 avril 2016, ainsi que dans les futurs rapports et soumissions provenant de la Société. Au vu de l'existence de ces incertitudes, il est conseillé de traiter ces déclarations prévisionnelles avec circonspection. Ces déclarations prévisionnelles sont uniquement valables au jour du présent communiqué. La Société n'est aucunement dans l'obligation de mettre à jour ces déclarations prévisionnelles dans le présent communiqué qui reflèteraient un changement de ses estimations un changement des conditions ou circonstances d'un évènement, ou cet évènement en tant que tel, et sur lesquels ces déclarations seraient basées, sous réserve d'une obligation légale ou réglementaire lui imposant de le faire.